



Elections 2018 : Votez pour le vélo !

Les élections communales approchent à grands pas et plus personne ne peut ignorer que les **enjeux en termes de mobilité** sont considérables. Au GRACQ nous sommes persuadés qu'une **politique cycliste volontariste** est indispensable pour faire avancer notre commune vers un mode de fonctionnement innovant et durable.

Dans ce cadre nous avons remis il y a quelques mois aux principaux présidents de partis un '**mémoire élections**' reprenant nos 5 priorités pour Braine-l'Alleud.

Nous avons maintenant **analysé les programmes** des partis qui se présentent aux élections communales de Braine-l'Alleud et vous trouverez ci-dessous dans quelle mesure ces programmes répondent à nos demandes.

Nous n'avons pas la prétention de vous dire pour qui voter, mais nous espérons que vous êtes conscient de **l'importance de la place du vélo dans la politique communale** et que les extraits repris ci-dessous vous aideront à y voir plus clair.

Interrogez les candidats qui ne manqueront pas de venir à votre rencontre et posez-leur des questions précises (comment ? où ? quand ?) afin de pouvoir faire la différence entre les vagues promesses démagogiques et les programmes plus sérieux.

Quelques explications :

- Dans cette analyse nous n'avons repris qu'un résumé de chacune de nos 5 priorités. La version complète du mémoire du GRACQ de Braine-l'Alleud se trouve sur notre blog à l'adresse : <http://brainelalleud.gracq.org/memorandum-elections-2018>
- Pour les programmes des partis, nous avons exclusivement utilisé la version 'Brainoise' du programme (donc pas le programme générique pour toute la Région ou la Province), et nous citons toujours des phrases complètes afin d'éviter d'en dénaturer le sens. Si seule une petite partie de la phrase se réfère à nos demandes, celle-ci sera soulignée.
- Nous avons également analysé les programmes des partis « Intérêt Citoyen » et « Parti Populaire » mais n'y avons trouvé aucune proposition relative au vélo
- Si une même proposition de programme correspond à plusieurs de nos demandes, nous répétons la proposition complète en regard de chacune de nos demandes.
- Les partis sont cités dans l'ordre alphabétique basé sur leur nom complet.
- En plus de nos 5 demandes nous avons ajouté une sixième rubrique où nous citons les éléments de programmes relatifs au vélo mais n'étant pas en relation avec une de nos demandes.

GRACQ – Priorité N° 1:

Des itinéraires cyclables de qualité consistant en un réseau cyclable local, continu et cohérent

- Marquages au sol pour les axes secondaires et aménagements séparés pour les voiries à grande circulation ;
- Faire jouer à la Police son rôle pour assurer le maintien de la praticabilité des aménagements cyclables ;
- Réalisation en Pré-RAVeL de l'ancienne ligne de chemin de fer 115 ;
- Développement d'un plan global d'entretien des voiries, y compris en automne et en hiver ;
- Possibilité pour les usagers de signaler les problèmes via un guichet unique en ligne.

Défi

- Développer un Plan Communal Vélo avec de vraies pistes cyclables, des marques peintes sur les routes, des parkings sécurisés en suffisance, des sens uniques limités (SUL) aux vélos.

eCOLO BRAINE-L'ALLEUD

- Favoriser les déplacements non-motorisés en développant un maillage d'itinéraires sécurisés et adaptés tant aux cyclistes qu'aux piétons. En particulier, améliorer l'accessibilité des écoles et favoriser la pratique continue du vélo par des mesures concrètes (sensibiliser les élèves tout au long de leur scolarité, faire connaître l'infrastructure existante, ouvrir des sens uniques aux cyclistes...).
- Développer une nouvelle voirie réservée aux modes doux dans le centre, dans le prolongement de l'actuelle avenue Saint-Jacques
- L'organisation à l'aide d'outils interactifs d'un flux d'information des citoyens vers la commune (par exemple avec Fluicity ou BetterStreet).

IB

- Réaliser en pré-Ravel l'ancienne ligne de chemin de fer 115
- Mettre en place un réseau cyclable local, continu, cohérent et entretenu
- Créer un maillage cyclable entre le centre-ville et les quartiers tels que Lillois, Ophain, BoisSeigneur-Isaac et l'Ermité
- Limiter les obstacles placés sur la voirie afin de diminuer la dangerosité pour les deux-roues
- Mise en place d'un plan d'entretien annuel public des pistes cyclables afin de garantir leur praticabilité
- Mettre en place la plate-forme BetterStreet afin d'informer rapidement les services communaux concernés (trou dans la voirie, déchets sauvages, panneaux manquants...)

L. BOURGMESTRE

- Poursuivre l'extension et la continuité de notre réseau de pistes cyclables en site propre, notamment vers Lillois, Ophain, l'Ermité, Clerbois et 7 Fontaines et leur entretien permanent
- Désengorger l'avenue de la Belle Province, la chaussée d'Alseberg, la chaussée de Tubize, la chaussée Bara et le centre-ville par la réalisation d'une voirie bas carbone reliant le rond-point de l'hôpital à la chaussée de Tubize. [Doter cette voirie d'un mode doux paysager en site propre.](#)
- Inciter fortement la Région wallonne à poursuivre le projet de contournement Est [doté d'un mode doux paysager en site propre](#) qui relie, à hauteur du parc à conteneurs, la chaussée de Nivelles à la chaussée de Charleroi afin de diminuer la pression automobile sur Lillois (la rue Raymond Lebleux et ses quartiers)
- Poursuivre les négociations avec la Région wallonne pour la réhabilitation totale en RAVeL de la ligne 115, qui rattache le centre-ville à Sart – Moulin
- Désigner au sein de l'administration un fonctionnaire « Monsieur Vélo » qui coordonne de manière transversale les modes doux sur notre territoire et qui [assure un guichet en ligne pour les problèmes rencontrés](#)

Plus

- Plus pour la mobilité par le développement des pistes cyclables.
- Plus pour la mobilité par des aménagements urbains et ruraux favorisant la mobilité douce (développement du Ravel, aménagement des chemins, ...)

GRACQ – Priorité N° 2:

Mise en place de SULs – sens uniques pouvant être utilisés à double sens par les cyclistes.

- Pour plus de 75% des sens uniques l'ouverture à la circulation des cyclistes à contresens présente un intérêt en termes d'attractivité et ne présente pas de danger particulier ;

Défi

- Développer un Plan Communal Vélo avec de vraies pistes cyclables, des marques peintes sur les routes, des parkings sécurisés en suffisance, des sens uniques limités (SUL) aux vélos.

eCOLO BRAINE-L'ALLEUD

- Favoriser les déplacements non-motorisés en développant un maillage d'itinéraires sécurisés et adaptés tant aux cyclistes qu'aux piétons. En particulier, améliorer l'accessibilité des écoles et favoriser la pratique continue du vélo par des mesures concrètes (sensibiliser les élèves tout au long de leur scolarité, faire connaître l'infrastructure existante, ouvrir des sens uniques aux cyclistes...).

IB

- Mise en place des SUL (Sens unique limité : les vélos peuvent rouler à contre sens dans les sens uniques) là où c'est possible

GRACQ – Priorité N° 3:

Favoriser l'intermodalité.

- Augmentation du nombre de places de parking vélo à la gare de Braine-l'Alleud ;
- Création de parkings sécurisé pour les vélos près des gares et des principaux arrêts TEC ;
- Ouverture d'un Point-Vélo à la gare de Braine l'Alleud ;
- Gestion régulière des vélos abandonnés.

Défi

- Développer un Plan Communal Vélo avec de vraies pistes cyclables, des marques peintes sur les routes, des parkings sécurisés en suffisance, des sens uniques limités (SUL) aux vélos.

IB

- Sécuriser le parking vélo à la gare

L. BOURGMESTRE

- Étendre l'offre de parkings pour vélos, notamment via l'installation de coffres à vélos

GRACQ – Priorité N° 4:

Promouvoir le développement du vélo dans la commune.

- Communication et promotion par la commune pour encourager l'utilisation du vélo comme alternative à la voiture ;
- Stimuler l'usage du vélo dans les écoles par la généralisation du Brevet Cycliste à tous les élèves de 5^e primaire et la réalisation d'un plan de déplacements scolaires.



- Favoriser les déplacements non-motorisés en développant un maillage d'itinéraires sécurisés et adaptés tant aux cyclistes qu'aux piétons. En particulier, améliorer l'accessibilité des écoles et favoriser la pratique continue du vélo par des mesures concrètes (sensibiliser les élèves tout au long de leur scolarité, faire connaître l'infrastructure existante, ouvrir des sens uniques aux cyclistes...).



- Encourager et faire la promotion des nouveaux modes de déplacements (mono-roues, trottinettes électriques,...)
- Promouvoir le ramassage scolaire en vélo



- Étendre la prime vélo à tous les engins de déplacement limités à 18 km/h
- Doubler la prime communale pour l'acquisition d'un vélo (électrique ou non)
- Permettre l'obtention de la prime vélo une fois par an et par ménage
- Poursuivre le gravage gratuit des vélos par les services communaux
- Mettre ce « Monsieur Vélo » à disposition des écoles de Braine-l'Alleud pour éduquer et développer le plan de transport scolaire

GRACQ – Priorité N° 5:

Ancrer le vélo dans les processus de planification et de concertation.

- Actualisation du plan communal de mobilité ;
- Désignation au sein du service mobilité d'une personne chargée des modes actifs, compétente en matière de « vélo » et agissant en coordination avec les autres services ;
- Mise en place d'une commission vélo afin de rassembler tous les acteurs ;
- Réserver des moyens budgétaires pour assurer le développement du vélo.



- Nous sommes persuadés que la commune a un rôle à jouer en créant un service communal "mobilité" dont le rôle serait d'orchestrer l'aménagement d'infrastructures de qualité et des campagnes de sensibilisations dans une vision multimodale.
- Réviser et actualiser le plan de mobilité élaboré il y a près de dix ans pour l'adapter aux enjeux actuels



- Désigner au sein de l'administration un fonctionnaire « Monsieur Vélo » qui coordonne de manière transversale les modes doux sur notre territoire et qui assure un guichet en ligne pour les problèmes rencontrés



- Plus pour la mobilité par l'élaboration d'un plan de circulation adapté à la configuration de la commune, afin d'améliorer la fluidité dans les quartiers, dans un souci constant de sécurité et d'accessibilité aux usagers faibles.
- Plus pour la mobilité par la constitution d'une Commission mobilité, composée d'habitants de la Commune

Autres Propositions pour le vélo



- Poursuivre le placement de panneaux impasses débouchantes aux voies sans issues qui se prolongent par un piétonnier
- Améliorer la quantité et la qualité de l'offre de stationnement-vélo
- Mise en place d'une brigade cycliste (moins de pollution, rapprochement avec le citoyen,...)
- Prévoir des dalles podotactiles pour distinguer une piste cyclable d'un trottoir sur les trottoirs partagés avec les pistes cyclables



- Mettre en place un système de vélos à partager entre les différents pôles communaux, y compris les parcs et le Champ de Bataille 1815
- Installer une zone avancée destinée aux cyclistes devant les feux rouges